

**COLLOQUE : « LA POLITIQUE DE DISPARITION FORCÉE DE PERSONNES »**

**PROGRAMME**

**1 – ANALYSE DES MÉTHODES NOTAMMENT  
EN AMÉRIQUE LATINE**

- A) LES CADRES INSTITUTIONNELS.
- B) ANALYSE DES TECHNIQUES UTILISÉES : DÉTENTION OU ENLÈVEMENT.
- C) LA DISPARITION AU REGARD DU DROIT INTERNE : L'HABEAS-CORPUS.  
LE RÔLE DE LA JUSTICE. PROBLÈME DES PRÉSUMPTIONS ET DES PREUVES.
- D) LA DISPARITION COMME INSTRUMENT D'AUTRES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.
- E) L'ILLÉGITIMITÉ DE PRÉSUMPTION DE DÉCÈS DES DISPARUS.
- F) RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT ET DE SES AGENTS : DROIT INTERNE ET DROIT INTERNATIONAL.
- G) UNE AUTRE SITUATION : CHYPRE.

**2 – LA DISPARITION ET LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE**

- A) LA MORALE INTERNATIONALE ET LE DROIT INTERNATIONAL EN VIGUEUR.
- B) MÉCANISMES DE PROCÉDURE, D'ENQUÊTE ET DE PROTECTION (ORGANISMES INTERNATIONAUX) : LEUR EFFICACITÉ.
- C) ACTION DES ORGANISMES INTERNATIONAUX. BILAN.

**3 – VERS DES SOLUTIONS NOUVELLES EN DROIT INTERNE  
ET INTERNATIONAL**

- A) PROPOSITIONS POUR L'AMÉLIORATION DES DROITS INTERNES.
- B) VERS UNE CONVENTION INTERNATIONALE.
- C) SUGGESTIONS POUR DES ACTIONS CONCRÈTES.

## Déroulement du Colloque

### Samedi 31 janvier

- 9 h 15 - 9 h 45 Ouverture du colloque  
9 h 45 - 11 h Les dimensions internationales du problème  
11 h - 13 h Intervention d'organisations et de personnalités  
13 h - 15 h Déjeuner libre  
15 h - 17 h 30 Analyse des Méthodes notamment en Amérique Latine : examen des rapports  
17 h 30 - 19 h Discussion  
19 h - 20 h Cocktail au Sénat

### Dimanche 1er février

- 9 h 15 - 9 h 30 Communications de la Présidence  
9 h 30 - 10 h Interventions d'organisations et de personnalités  
10 h - 11 h 30 La disparition et la communauté internationale : examen des rapports  
11 h 30 - 13 h Discussion  
13 h - 15 h Déjeuner libre  
15 h - 16 h 30 Vers des solutions nouvelles en droit interne et international : examen des rapports  
16 h 30 - 18 h Discussion  
18 h - 19 h Séance de clôture : Conclusions.

S.V.P. confirmer l'assistance avant le 10/01/81  
à Maître Leo Ainsstein, 234, Bd. Saint-Germain,  
75007 Paris, France, tél. : 222.71.80.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JURISTES  
DÉMOCRATES

CENTRE INTERNATIONAL POUR L'INDÉPENDANCE DES  
JUGES ET DES AVOCATS

COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS  
DE L'HOMME

MOUVEMENT INTERNATIONAL DES JURISTES  
CATHOLIQUES

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

*Vous invitent au Colloque international sur « La Politique de Disparition forcée de Personnes » qui aura lieu au Sénat de la République Française - Palais du Luxembourg, Salle Médicis - à Paris le 31 janvier et le 1er février 1981.*

Avec le concours et le soutien de :

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

ASSOCIATION FRANÇAISE DE JUSTICE ET PAIX

CIMADE

COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT

INSTITUT DE DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE PARIS